

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Wellington Enduring Assets Fund

USD GN AccU

Wellington Enduring Assets Fund (le « Fonds »), un fonds de Wellington Management Funds (Ireland) plc (la « Société »)

ISIN : IE00BNQ4RL64

Société de gestion du Fonds : Wellington Luxembourg S.à r.l.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le Fonds cherche à générer des rendements totaux à long terme (appréciation du capital et revenus).
- Le Fonds sera activement géré et investira principalement à l'échelle mondiale (marchés émergents compris), dans des sociétés qui détiennent des actifs physiques à long terme telles que celles des secteurs des services aux collectivités, du transport, de l'énergie, de l'immobilier et de l'industrie.
- Le Fonds investira dans des actions et d'autres titres présentant des caractéristiques similaires, comme des actions privilégiées, des titres convertibles ou des certificats de dépôt. Le Fonds peut détenir certaines obligations et investir directement ou via des instruments dérivés.
- Bien qu'il n'existe aucune restriction quant à l'utilisation d'instruments dérivés par le Fonds à des fins d'investissement (comme le gain d'exposition à un titre), les instruments dérivés sont principalement utilisés à des fins de couverture (gestion) du risque.
- L'indice MSCI All Country World Index (l'« Indice ») tient lieu d'indice de référence à des fins de comparaison des performances. S'il est possible que des titres du Compartiment soient également des composantes de l'Indice, il n'est pas tenu compte de ce dernier lors de la constitution du portefeuille, et le Gestionnaire financier ne gèrera pas la mesure dans laquelle les titres du Compartiment varient par rapport à l'Indice. L'Indice est conçu pour mesurer les performances des marchés des actions dans les pays développés et émergents.
- Le Compartiment privilégiera certaines caractéristiques environnementales en investissant au moins 70 % du Compartiment dans des sociétés dont la notation environnementale est comprise entre 1 et 3, sur une échelle de notation interne allant de 1 à 5, où 1 correspond au meilleur score.
- Tout revenu alloué à une Catégorie d'actions du Fonds est réinvesti.
- Des actions peuvent être achetées ou vendues quotidiennement conformément au Prospectus.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. Un investissement dans le Fonds ne doit pas constituer une part conséquente d'un portefeuille d'investissement et peut ne pas convenir à tous les investisseurs.

Des informations complètes sur les objectifs et la politique d'investissement figurent dans le Prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

< À RISQUE PLUS FAIBLE

< À rendement généralement plus faible

À RISQUE PLUS ÉLEVÉ >

À rendement généralement plus élevé >



L'indicateur mesure non pas le risque de perte de capital, mais les hausses et les baisses antérieures de la valeur du Fonds. Il se fonde sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentatif du profil de risque futur du Fonds. Si le Fonds a été lancé il y a moins de 5 ans, un historique représentatif, tel que celui d'une Catégorie d'actions ou d'un indice comparable, peut avoir été utilisé pour créer l'indicateur.

- L'indicateur peut changer au fil du temps et ne saurait constituer un objectif ou une garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds est classé dans la catégorie 6 car, au cours des cinq dernières années, les variations annuelles moyennes des performances se sont inscrites entre 15 % et 25 %.

RISQUES MATÉRIELS LIÉS AU FONDS QUI NE SONT PAS COMPLÈTEMENT PRIS EN COMPTE PAR L'INDICATEUR :

CAPITAL : Les marchés d'investissements sont soumis à des risques économiques, réglementaires, politiques et liés au sentiment du marché, susceptibles de provoquer des pertes de capital imprévues.

CONCENTRATION : La concentration des investissements au sein de titres, secteurs ou activités, ou régions géographiques peut avoir un impact sur la performance.

CONTREPARTIE : Les institutions avec lesquelles le Fonds peut négocier ou investir, ou auprès desquelles les actifs peuvent être confiés, peuvent faillir à leurs obligations, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la capacité opérationnelle ou la valeur de votre investissement.

DEVISE : La valeur du Fonds peut être impactée par les fluctuations des taux de change. En raison du risque de change, le Fonds peut être sujet à une importante volatilité.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS : Des risques spécifiques tels que des problèmes opérationnels, de la complexité et une valorisation peuvent découler de l'éventuelle utilisation des instruments dérivés.

MARCHÉS ÉMERGENTS : Les marchés émergents peuvent être soumis aux problèmes de conservation, au risque politique et à la volatilité. L'investissement dans des devises étrangères comporte des risques de change.

ACTIONS : Les investissements peuvent être volatils et peuvent fluctuer au gré des conditions de marché et de la performance des sociétés individuelles ainsi que de celle du marché d'actions dans son ensemble.

COUVERTURE : Toute stratégie de couverture impliquant le recours à des instruments dérivés pourrait ne pas garantir une couverture parfaite.

LIQUIDITÉ : Le Fonds peut investir dans des titres qui sont moins liquides et pourraient être plus difficiles à acheter ou vendre en temps opportun et/ou à leur juste valeur.

OPÉRATIONNEL : L'impact de pannes des systèmes, des procédures internes et de l'erreur humaine.

SOCIÉTÉS À PETITE ET MOYENNE CAPITALISATIONS : Les valorisations des sociétés à petite et moyenne capitalisations peuvent être plus volatiles que celles de leurs homologues à grande capitalisation. Elles peuvent également être moins liquides.

DURABILITÉ : Un Risque en matière de durabilité peut être défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement. De plus amples informations sur les Risques spécifiques en matière de durabilité sont disponibles dans le prospectus du Compartiment.

La section « Facteurs de risques » du Prospectus comporte une description plus détaillée des facteurs de risque applicables au Fonds.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi/que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Séparément, votre conseiller financier ou intermédiaire peut vous demander de payer une commission de transaction.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	0.85%

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	10.00%

La Commission de performance pour le dernier exercice du Fonds s'est élevée à 0.00 % de la valeur nette d'inventaire de la Catégorie d'actions.

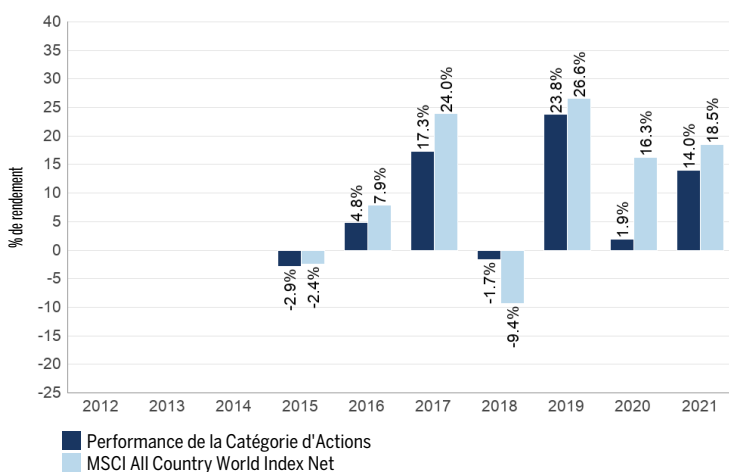
Le montant des frais courants se fonde sur les frais pour la période de 12 mois terminée en décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.

Le montant des frais courants ne tient pas compte des coûts des opérations de Compartiment, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des Actions d'un autre organisme de placement collectif.

La Commission de performance est égale à 10,00 % de la performance nette de la catégorie d'actions qui dépasse le taux de rendement minimal (ou « hurdle rate ») défini, en général au cours de l'exercice du Compartiment. Le Hurdle est une valeur par Action, calculée en appliquant un taux égal à 8,00 % sur une base annualisée, qui deviendra due quotidiennement, à la partie supérieure du Hurdle par action ou à la Valeur liquidative par action à la fin de l'exercice fiscal précédent. En tant que compartiment d'actions long-only entièrement investi, la capacité des Gestionnaires à surperformer le taux de rendement minimal de la commission de performance de 8,00 % peut être impactée de manière positive ou négative par la volatilité du marché d'actions au sens large.

La section « Frais et charges » du Prospectus comporte une description plus détaillée des frais applicables au Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.
- Toute performance attribuée à une Catégorie d'Actions s'exprime en variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la Catégorie d'Actions à la fin de chaque exercice, ajustée pour refléter le réinvestissement de toute distribution déclarée sur l'année. La performance mentionnée s'entend après déduction des frais courants. Les éventuels frais d'entrée/de sortie ou les taxes susceptibles de découler d'un investissement dans cette Catégorie d'Actions sont exclus de ce calcul.
- L'année de lancement de la Catégorie d'actions est 2014.
- Le graphique affiche la performance annuelle en USD.
- La Catégorie d'Actions n'est pas gérée par rapport à un Indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPOSITAIRE : State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Le Prospectus, les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur, les statuts, et les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant et service de paiement en Suisse :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris, succursale de Zurich
Selnaustrasse 16
8002 Zurich
Suisse

SÉPARATION DU PASSIF : L'actif et le passif de chaque Fonds sont ségrégués en vertu de dispositions légales. Par conséquent, un Fonds est uniquement responsable de son propre passif.

DROITS DE CONVERSION : Les investisseurs peuvent échanger leurs Actions d'une catégorie ou d'un Compartiment contre celles d'une autre catégorie ou d'un autre Compartiment, pour autant que certaines conditions énoncées dans le Prospectus soient respectées.

LÉGISLATION FISCALE : La législation fiscale du pays d'origine de la Société peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : La responsabilité de Wellington Luxembourg S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds à compartiments multiples.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ : Le présent document décrit une Catégorie d'Actions d'un Fonds de la Société, tandis que le Prospectus et les rapports annuels sont préparés pour l'ensemble de la Société dont le nom figure au début du document.

SWING PRICING : Le Fonds peut subir des effets de dilution de la Valeur nette d'inventaire en raison d'achats et de ventes d'Actions par les investisseurs à des prix qui ne tiennent pas compte des frais de transaction. Pour remédier à cette situation, un mécanisme de swing pricing partiel est actuellement utilisé afin de protéger les intérêts des Actionnaires.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION : Une copie de la politique et des pratiques de rémunération de la Société est disponible à l'adresse suivante : http://sites.wellington.com/KIIDS_wmf/. Une copie papier est disponible sans frais et sur demande.